



Lundi 25 septembre 2017

**Réunion d'information pour les
parents des élèves de Troisième**

Les points abordés :

- **L'organigramme du collège**
- **L'organisation de l'année : le DNB**
- **(Diplôme national du Brevet) et le CFG**
- **Vie scolaire**
- **Intendance**

Conseillère d'orientation Psy : Mme Adam Servane

Assistante sociale : **Mme Garnier Anne-
Charlotte**

Infirmière : Mme Abrell Véronique

PERSONNELS DU COLLEGE JACQUES PREVERT

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

AGENT COMPTABLE :

M. Lucas Michaël

EQUIPE DE DIRECTION

La Principale : Mme Desfontaines Joëlle La Principale Adjointe : Mme Guerpin Catherine	L'Adjointe Gestionnaire : Mme Péan Céline
---	---

Secrétariat de direction : Mme Gallo Laëtitia	Secrétariat de Gestion : Mme Douchin Murielle
---	---

Conseiller Principal d'Education : **M. BENSAHA Valéry***

POLE PEDAGOGIQUE

Lettres classiques	M. Fouénard Stéphane - Mme Pinson Marie
Lettres modernes	Mme Hamon-Klaassen Monique Mme Le Gout Alexandra - Mme Yvetot Sophie
Hist-Géo	M. Berry Aurélien - M. Félix Bertrand - M. Montaud Frédéric
Mathématiques	M. Clavel Jean-Pierre - M. Lehérissier Fabrice Mme Huet Natacha* - M. Adam Philippe*
Arts Plastiques	Mme Guernet Juliette* - M. Blondel Adrien*
Educat. Musicale	M. Arnholz Matthias
Sc. Physiques	M. Legendre Steve - M. Lelievre François*
SVT	M. Marion Mickaël - Mme Baillon Sandrine*
Technologie	M. Péligrain Christophe - M. Salhi Abdelkrim
EPS	M. Desplatz Régis* - Mme Bryere Mathilde Mme Jauneau Sophie - Mme Roy Héléne
Allemand	M. Bouquerel Gilles
Anglais	M. Aboussena Abdelghani - Mme Glemas Isabelle Mme Lelandois Sandrine
Espagnol	Mme Hurel Isabelle - Mme Faucher Akou-Louise*
Documentaliste	M. Rattier Thomas*
Prof. des Ecoles	Mme Charras Lucie

POLE VIE SCOLAIRE

CPE : M. BENSAHA Valéry

A.E/P	M. Silly Maxence*
A.E/P	Mme Lefort Valentine*
A.E	M. Richard Yann*
A.E	Mme Laroque Caroline
A.E.	Mme Delaunay Karine
A.E.	Mme Herson Maëva

Auxiliaires de vie scolaire

Mme Baret Nicole
Mme Borch Le fur Sophie
Mme Gautier Cindy
A.E.S.H.
Mme Cassagnes Laurence
Mme Kern Charlène*
Mme Pattier Véronique

Professeurs rattachés :

- M. Blanc Sébastien - Lettres
- Mme Guillem Julie - Lettres
- Mme Delphan Mégane - EPS

POLE TECHNIQUE

Responsable : Mme PEAN Céline

Cuisinier	M. Veroult Olivier
OP	M. Janez Patrice
	M. Alimeck Tony
Agents Départe mentaux.	M. Desclos Jean-Jacques
	Mme Fleury Céline
	Mme Lecroq Nathalie
	Mme Piard Martine
	Mme Ouin Brigitte
	Mme Richard Isabelle*
Agents Commun	Mme Blin Joëlle
	Mme Carroza



* : 16

Les parents :

Echanges :

- Carnet de liaison
- Site du collège : informations et accès au logiciel Pronote (emploi du temps, cahier de textes, absence de professeurs, incidents, agenda, menu, évaluations...)
- Rencontres : prise de rendez-vous
- **Election au Conseil d'Administration : 6 titulaires et 6 suppléants**
 - ❖ Date limite de dépôt des noms 02/10 (passage au secrétariat)
 - ❖ Matériel donné à l'élève (1 membre de la fratrie) 06/10
 - ❖ Elections ve 13/10 am : 14h / 17h (possibilité de vote par correspondance)
- **Délégués de parents pour les Conseils de classe**

Qui vote ?

Tous les parents d'enfants scolarisés, en maternelle, en élémentaire, au collège ou au lycée, y compris les parents de nationalité étrangère.



1 parent = 1 voix

Le matériel de vote

Envoi du matériel de vote aux parents au moins 6 jours avant la date des élections :



par voie postale,



ou via le cahier de liaison
ou le carnet de correspondance de l'élève.

Deux solutions pour voter



Le vote sur place : les parents se rendent dans l'établissement le jour du vote.



Le vote par correspondance : à transmettre avant l'heure de la clôture du scrutin.

> Le parent d'élève insère le **bulletin de vote** dans **l'enveloppe n°1**.



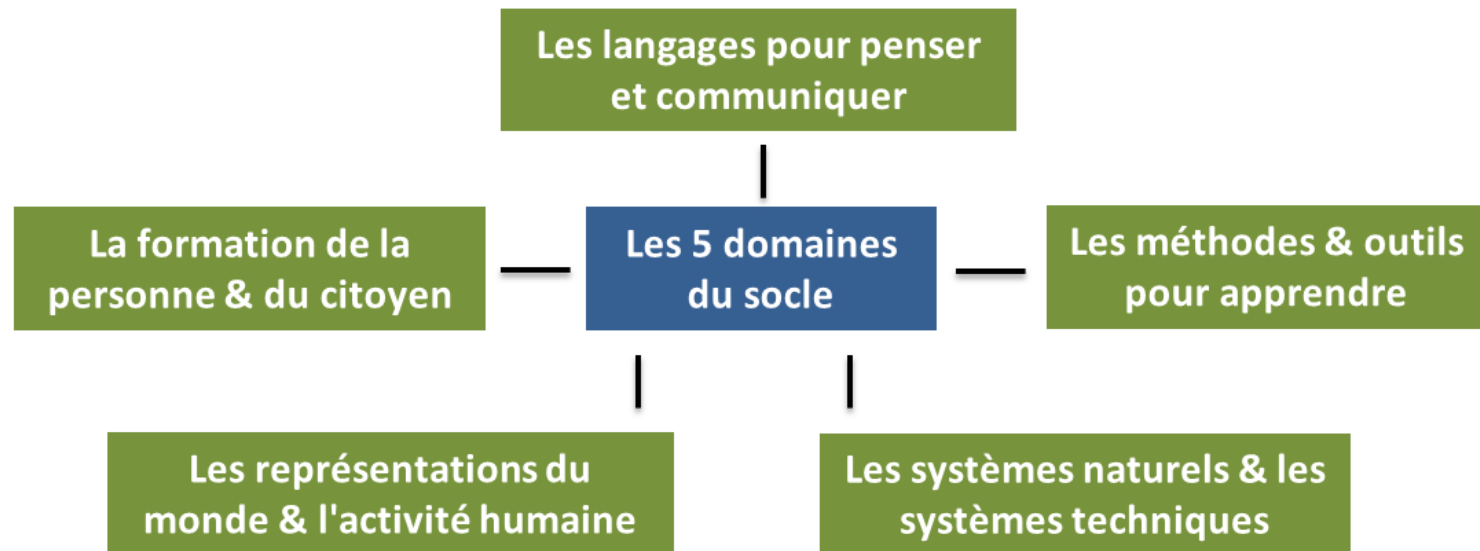
> Le parent d'élève place ensuite **l'enveloppe n°1** dans **l'enveloppe n°2** sur laquelle il appose ses coordonnées et la mention « élection des représentants des parents d'élèves ».



> Le parent d'élève insère **l'enveloppe n°2** dans **l'enveloppe n°3** qu'il cache et adresse à l'établissement scolaire soit par voie postale, soit via l'élève.



Les 5 domaines de formation du nouveau **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** correspondent aux connaissances et aux compétences que votre enfant devra avoir acquis à la fin de sa scolarité.



L'organisation des enseignements

Des enseignements communs

23h en 6^e

22h en 5^e - 4^e - 3^e

+

Des enseignements complémentaires

Accompagnement Personnalisé (AP)

3h en 6^e

1 à 2h en 5^e - 4^e - 3^e

**Enseignements Pratiques
Interdisciplinaires (EPI)**

2 à 3h en 5^e - 4^e - 3^e

L'Accompagnement Personnalisé (AP)

Permet d'apprendre à apprendre :
s'organiser dans son travail personnel,
etc.

Vise à améliorer les compétences ;

A pour ambition le développement
d'une certaine autonomie intellectuelle

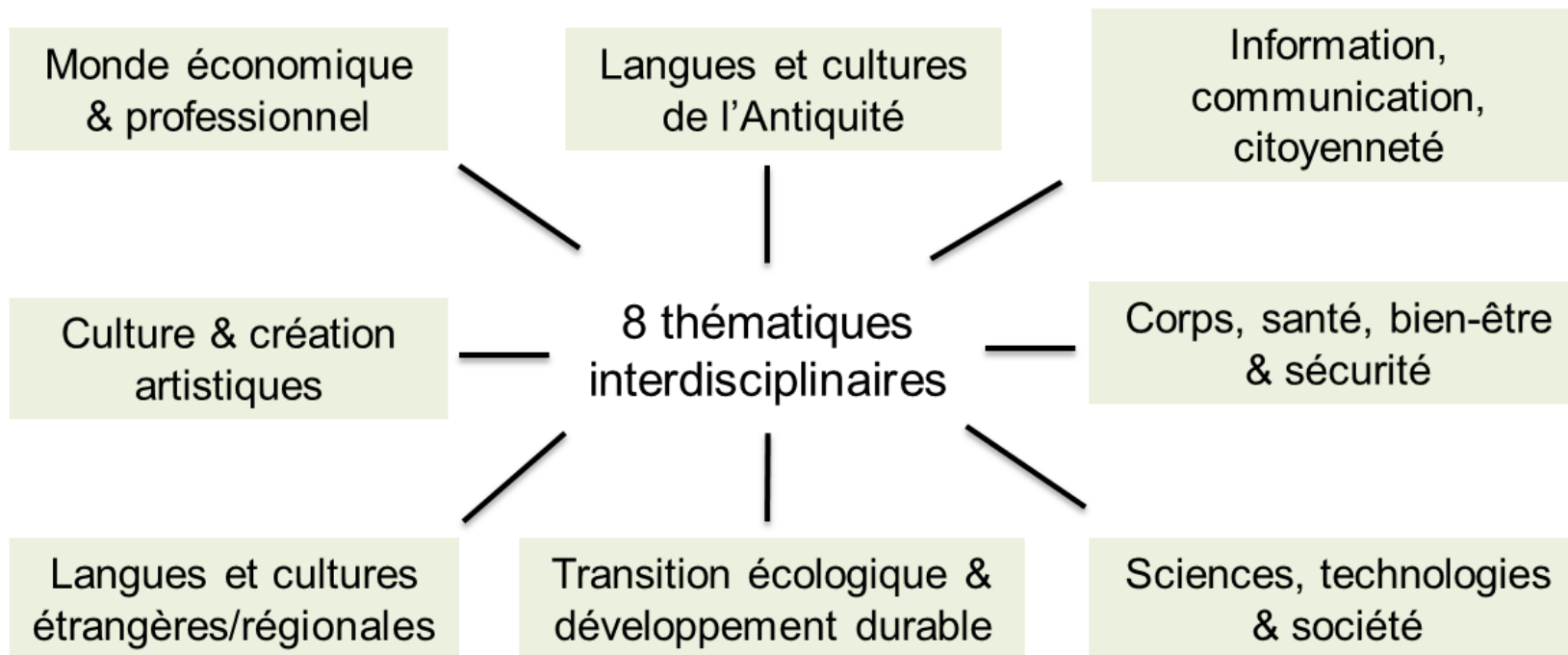
Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

Conduisent à des réalisations concrètes
individuelles ou collectives dans une
démarche de projet.

S'appuient sur les disciplines (enseignements
communs : français, mathématiques, etc.).

Contribuent à la mise en œuvre des parcours
(citoyen, Avenir, éducation artistique et
culturelle, parcours santé).

Enseignements pratiques interdisciplinaires...



- Au moins 2 thématiques différentes par an (de la 5^e à la 3^e) ;
- Au moins 6 thématiques à la fin de la 3^e ;
- Usage des outils numériques et pratique des langues vivantes étrangères.

A l'échelle nationale

<i>EPI</i> (1h EPI = 36h/an)	Niveau 5ème	Niveau 4ème	Niveau 3ème
Monde économique et social			Technologie – Mathématiques – Anglais 2
Transition écologique et développement durable	Français – SVT – Sciences Physiques – Technologie – (Vie scolaire) 3		
Culture et création artistique			Histoire – EPS – Anglais – Français – Arts Plastiques – (Latin) 1
Sciences, technologies et société		Sciences Physiques – Technologie – Musique – (Français) 2	
Corps, santé, bien-être et sécurité		(Latin) – EPS – SVT – Sciences Physiques Mathématiques – 1	
Langues et cultures de l'Antiquité	Français – (Latin) – Mathématiques – SVT – Arts Plastiques 1		
Langues et cultures régionales étrangères	Anglais – Français – Technologie – Histoire – Musique 2		
Information, communication et citoyenneté		Français – Histoire – SVT – (Latin) – Espagnol 3	

Au collège Jacques Prévert de Saint Pierre / Dives

	3 ^e
Français	4h
Mathématiques	3h30
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Technologie	1h30
Sciences physiques	1h30
LV1	3h
LV2	2h30
Histoire géographie, éducation morale et civique	3h30
Arts plastiques, éducation musicale	1+1
EPS	3h

Evaluation par compétences

Le nouveau Diplôme National de Brevet

Objectifs

Délivré par un jury, le brevet est un **diplôme qui atteste les connaissances et compétences acquises en fin de collège.**

L'attribution du brevet ne conditionne pas l'accès à une classe supérieure en fin de troisième.

Les principales nouveautés du brevet

L'évaluation des huit composantes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture entre dans le calcul des points pour l'obtention du DNB **8 X50 points = 400 points**

- **La physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre et la technologie sont désormais évaluées** lors d'une épreuve terminale.
- **8 heures d'épreuves écrites 200 points**
- Une épreuve orale portant sur un sujet abordé par l'élève dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou de l'un des parcours (éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen). **100 points**
- **Une cérémonie républicaine de remise des diplômes** aux élèves.

Trois épreuves écrites

La première épreuve porte sur les programmes de **mathématiques** (2 heures) et de **sciences expérimentales et de technologie** (1 heure)

- Une thématique commune
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Un exercice de programmation informatique, en lien avec les nouveaux programmes de mathématiques et de technologie.

La deuxième épreuve porte sur les programmes de **français** (3h), d'**histoire-géographie-enseignement moral et civique** (2h)

- Une thématique commune
- Une première partie (3 heures) consacrée aux compétences d'analyse et de compréhension de documents et de maîtrise de différents langages
- Une seconde partie (2 heures) dédiée à la maîtrise orthographique de la langue écrite et à la capacité de rédiger
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Une dictée et un exercice de réécriture
- Un travail d'écriture d'invention ou de réflexion, au choix

Une nouvelle épreuve orale de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)

- La maîtrise de la langue au cœur de cette nouvelle épreuve : la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.
- Des collégiens impliqués : l'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen. L'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter ; l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.

**Des programmes
adossés à un nouveau
socle commun**

—
**Une logique
de cycle**

**Des enseignements
interdisciplinaires
(EPI)**

—
**Une meilleure prise
en compte de l'oral**

Des parcours
(PEAC, parcours Avenir,
parcours citoyen...)

—
Une échelle de référence
pour sortir de la logique
binaire (acquis / non acquis)

**De nouvelles
disciplines
évaluées**



8H

d'épreuves écrites
(contre 7 aujourd'hui)



**épreuves
écrites
& orales**

la dernière semaine de juin

**Une
cérémonie
républicaine
de
remise des
diplômes**

À PARTIR DE 2016

LE BARÈME

Contrôle continu

400^{PTS}

Chacun des huit champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e.

Maîtrise insuffisante (10 points) > maîtrise fragile (25 points) > maîtrise satisfaisante (40 points) > très bonne maîtrise (50 points)

+ Contrôle final

300^{PTS}

Français + histoire-géographie + enseignement moral et civique

100^{PTS}

Mathématiques + SVT + physique-chimie + technologie

100^{PTS}

Épreuve orale

100^{PTS}

= Total

700^{PTS}

L'ADMISSION

Pour être reçue) :

au minimum 350/700^{PTS}

LES MENTIONS



CFG = Certificat de Formation Générale

1 Evaluation des 8 domaines de compétences

8 X 30 = 240 points

2 Hors du collège : présentation d'un dossier

préparé par le candidat lors d'un oral =

discussion avec un jury de 20 minutes 160

points

Préparation :

Devoirs communs

DNB blanc écrit et oral

Encadrement préparation du dossier par les PP

Oral blanc CFG

ATTENTION : Demandes d'aménagement d'épreuves (si handicap reconnu) à faire pour début décembre.

Dispositif « Devoirs faits »

Proposer aux élèves dans l'établissement un temps d'étude accompagné pour réaliser les devoirs

Dispositif qui s'adresse aux élèves volontaires

Mis en place au retour des vacances de la Toussaint

Objectifs de l'année de Troisième :

Préparation des diplômes du DNB (et du CFG)

Préparation de l'orientation post-troisième :

- Apprentissage**
- Seconde professionnelle**
- Seconde générale et technologique**

Bourses scolaires

Dossier distribué demain ou reçu par mail

Dossier numérique ou papier

Cantine

DP 4J par trimestre